

Direction des Affaires Scolaires

Sous-Direction de la Politique Éducative

Information sur les modalités d'accueil en séjour de votre enfant en période de crise sanitaire – COVID-19

Votre enfant participe cet été à un séjour de vacances. Dans le contexte lié au Covid-19, l'accueil des enfants pour la période estivale doit respecter le protocole sanitaire défini par les autorités nationales. Ces règles sanitaires aujourd'hui en vigueur vous sont rappelées dans cette fiche.

Les modalités particulières mises en place pendant le séjour

- L'ensemble des professionnels portera un masque lorsque la distanciation sociale n'est pas possible.
- Des sous-groupes de 15 participants maximum seront constitués, dans la mesure du possible, pour la durée du séjour. Les possibilités d'interactions entre sous-groupe seront réduites.
- Les mesures d'hygiène seront renforcées au sein des locaux d'activités et d'hébergement (augmentation de la fréquence de nettoyage, usage de nettoyants virucides).
- L'organisation des différents temps et les modalités d'hébergement permettront le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale (1 mètre d'espace entre chaque lit, mise à disposition de point d'eau/savon ou d'une solution hydro alcoolique, aération plusieurs fois par jour des locaux/chambres).
- Le port du masque sera obligatoire uniquement pour les mineurs de plus de 11 ans lors des déplacements et pour les activités dans lesquelles la distanciation physique ne sera pas possible. Les masques seront fournis.
- Un référent sanitaire sera présent durant le séjour et s'assurera que les gestes barrières ainsi que les mesures sanitaires seront appliquées.

La conduite à tenir par les familles

Le jour du départ/retour :

- Prenez la température de votre enfant avant le départ. Si sa température est égale ou supérieure à 38°, ou s'il présente des signes évocateurs de COVID 19, votre enfant ne pourra pas participer au séjour : consultez votre médecin.
- Limitez le nombre de parents accompagnant l'enfant.
- Respectez les horaires et les points de rendez-vous transmis sur votre convocation.
- Portez un masque et respectez la distanciation sociale d'au moins un mètre entre chaque personne dans la mesure du possible.